



référence

AF22

Organiser sa base documentaire réglementaire avec le Classeur Conformité

Durée présentiel/distanciel : 420mn - Durée e-learning : 165mn

Formation disponible en : présentiel – distanciel – e-learning

Catégorie : Organisation et technologie

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Responsable production

 Juriste

Prérequis : Maîtriser les exigences réglementaires dans la distribution de produits d'assurance, bancaires ou financiers.



Formation suivie en présentiel

 **Durée**
420 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : à partir de 5040 € TTC

Formation suivie en distanciel



 **Durée**
420 min

 **Dates ou période**
À définir

 **Horaires**
À définir

 **Nombre de participants**
Min 1 – Max 12

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

Tarif : à partir de 3780 € TTC



Formation suivie en e-learning

Tarif :
96 € TTC

 **Durée**
165 min

 **Dates ou période :**
Voir convention de formation
conclue avec le client

 **Horaires :**
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

La formation vise à appréhender l'organisation de sa base documentaire à partir du logiciel BeCLM : le Classeur Conformité

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier les documents à collecter pour chacun des thèmes réglementaires
- Classer ces documents au sein du Classeur Conformité

2. Contenu

Présentation de l'organisation à mettre en place, de la base documentaire réglementaire auditable en cas de contrôle, et des modalités de gestion des pièces réglementaires à travers le module BeCLM le Classeur Conformité.

Les onglets du Classeur sont traités un à un afin de :

- Passer en revue les dispositions réglementaires applicables à chacun des thèmes
- Préciser les pièces et livrables associés à chaque onglet à intégrer dans votre Classeur constituant votre base documentaire réglementaire

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation
- Évaluation des compétences en début et en fin de formation
- Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ou réorienter les personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter au + 33 (0)1 46 10 43 80



- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestations de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.